



e-impots.gouv.ci

Portail fiscal officiel de Côte d'Ivoire

GUIDE UTILISATEUR

ADHESION ET CONNEXION DES UTILISATEURS



Direction Générale des Impôts
République de Côte d'Ivoire



MBPE
MINISTÈRE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Table des matières

Présentation du site e-impots.gouv.ci	3
<i>Accès au site e-impôts.gouv.ci</i>	<i>3</i>
Navigateur Internet	3
Page d'accueil.....	4
Adhésion	5
<i>Entreprises éligibles.....</i>	<i>5</i>
<i>Données et documents nécessaires à l'adhésion.....</i>	<i>5</i>
<i>Réaliser l'adhésion en ligne.....</i>	<i>7</i>
Accès à l'adhésion et saisie du NCC et NTD.....	7
Saisie des données de L'administrateur	8
Téléchargement des pièces justificatives.....	9
Validation des conditions d'utilisation et de la demande.....	10
Confirmation de l'adhésion	10
<i>Réception de l'email de validation de l'adhésion.....</i>	<i>11</i>
<i>Connexion</i>	<i>11</i>
Connexion	12
<i>Les concepts d'espace entreprise et d'utilisateurs.....</i>	<i>12</i>
Espace Entreprise	12
Utilisateurs	12
<i>Mire de connexion.....</i>	<i>12</i>
<i>Pavé d'authentification forte.....</i>	<i>13</i>
<i>Code d'activation.....</i>	<i>13</i>
Contacts	15
<i>Support et assistance.....</i>	<i>15</i>
Adresse	15
Email.....	15
Téléphone.....	15

Présentation du site e-impots.gouv.ci

Accès au site e-impôts.gouv.ci

Navigateur Internet

Pour accéder au site e-impôts.gouv.ci, veuillez utiliser un des trois navigateurs ci-dessous conseillés :



Mozilla Firefox
Version 50 et ultérieures



Google Chrome
Version 54.0.2840 et ultérieures

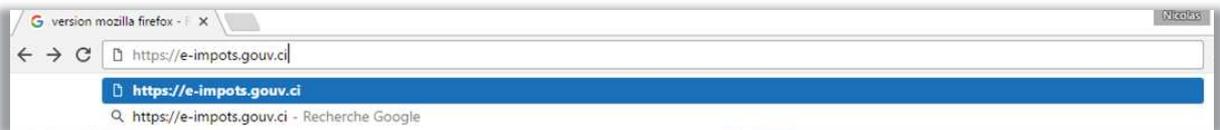


Microsoft Edge
Version 38.1439 et ultérieures

1. Ouvrez le navigateur
2. Entrez l'adresse internet du site des impôts de la DGI de Côte d'Ivoire dans la barre d'adresse du navigateur :

<https://e-impots.gouv.ci>

3. Vous accédez alors à la page d'accueil du site des impôts en ligne

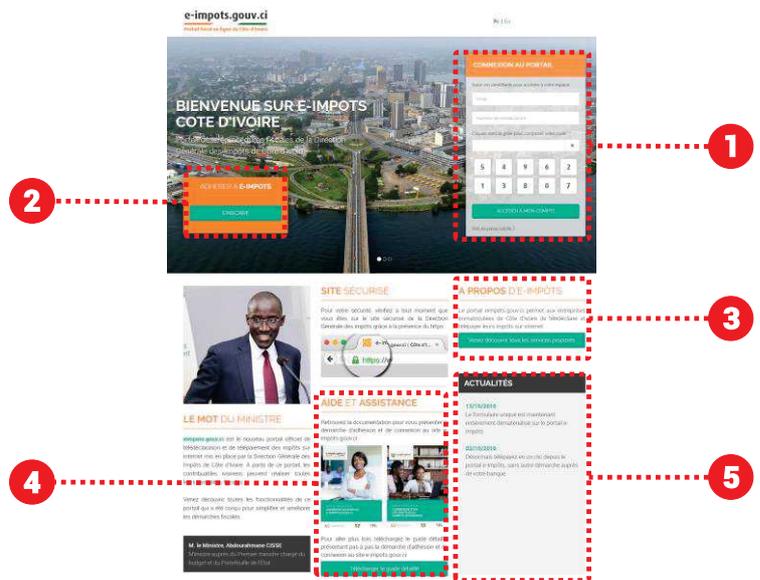


Exemple de saisie de l'adresse du site dans la barre d'adresse du navigateur Google Chrome



e-impots.gouv.ci
Portail fiscal officiel de Côte d'Ivoire





e-impots.gov.ci
Portail fiscal officiel de Côte d'Ivoire

La page d'accueil vous permet d'accéder aux principales informations publiques du site e-impots.gov.ci :

1. Bloc de connexion à votre espace entreprise ;
2. Accès à l'adhésion en ligne pour les entreprises n'ayant pas encore effectué leur inscription ;
3. Dépliant de présentation des fonctionnalités du site e-impôts ;
4. Aide et assistance avec des guides et dépliants sur l'adhésion aux services e-impôts et à la connexion utilisateur ;
5. Actualités du site : information des dernières mises à jour et actualités sur le site e-impots.gov.ci.

Adhésion

Entreprises éligibles

Les entreprises éligibles à l'utilisation des impôts en ligne sont celles décrites dans le tableau suivant :

Janvier 2017

- Entreprises de la DGE (Direction des Grandes Entreprises)
- Entreprises des CME (Centres des Moyennes Entreprises)

Données et documents nécessaires à l'adhésion

Pour effectuer votre adhésion au site e-impôts.gouv.ci vous devez vous munir :

1. Du **NCC** (Numéro de compte Contribuable) public de votre entreprise
2. Du **NTD** (Numéro de télédéclarant) privé de votre entreprise (13 chiffres)
3. D'une **autorisation d'un mandataire** :
 1. Signée par un mandataire (responsable légal) de votre entreprise, et désignant le futur administrateur de l'espace internet de l'entreprise
 2. Scannée
4. D'une **copie scannée de la pièce d'identité** de l'administrateur de l'espace en ligne.

AUTORISATION DU MANDATAIRE

Un modèle d'autorisation du mandataire est téléchargeable à partir des écrans de l'adhésion en ligne.

Pour y accéder, cliquer sur "s'inscrire" dans la page d'accueil du site.

RECEPTION DU NTD (NUMERO DE TELEDECLARANT)

Le numéro de télédéclarant est un numéro propre à votre entreprise. C'est un numéro privé qui ne doit en aucun cas être communiqué en dehors de votre entreprise.

Au sein de votre entreprise, ce numéro doit être communiqué aux seules personnes habilitées à la gestion et au suivi de vos démarches fiscales.

Ce numéro vous est transmis par la Direction Générale des Impôts par courrier.

Il est utilisé à la fois pour :

- L'adhésion aux services en ligne
- La connexion de chaque utilisateur de l'entreprise
- La réinitialisation d'un mot de passe d'un utilisateur de l'entreprise.

En cas de perte ou de non réception de votre NTD, veuillez contacter le Centre de Télé services de la DGI.

Réaliser l'adhésion en ligne

Accès à l'adhésion et saisie du NCC et NTD

Pour accéder à l'adhésion, cliquer sur le bouton « s'inscrire » sur la page d'accueil



Pour l'activation de votre compte, les étapes de l'adhésion en ligne vous sont présentées dans un bloc dédié :

Les étapes de votre adhésion

Présentation
Vérifiez d'abord votre éligibilité. Pour cela, saisissez en bas de cet écran votre numéro de compte contribuable (NCC) et le numéro de télédéclarant (NTD) qui vous a été communiqués par la Direction Générale des Impôts.

1. Administrateur du compte en ligne
Vous devrez renseigner les informations d'identité de l'utilisateur principal de l'espace contribuable, qui sera responsable du compte en ligne du contribuable et aura le rôle d'administrateur.

2. Justificatifs à transmettre pour l'adhésion
Vous devrez ensuite charger deux documents justificatifs numérisés : la pièce d'identité de l'administrateur et une autorisation du mandataire social de l'entreprise pour l'adhésion aux services e-impôts.

3. Acceptation des conditions d'utilisation
Dernière étape avant confirmation, vous devrez ensuite prendre connaissance des conditions d'utilisation du service e-impôts et les accepter afin de valider votre demande d'adhésion.

4. Confirmation
Une fois tous ces éléments complétés et votre demande transmise, la Direction Générale des Impôts procédera à sa validation dans les 48 heures. Vous recevrez un email de confirmation vous indiquant la procédure de connexion.

Le modèle d'autorisation du mandataire social est également téléchargeable dans cet écran :

Modèle à utiliser pour vos pièces jointes

Merci de bien vouloir utiliser le modèle de pièce jointe ci-dessous :

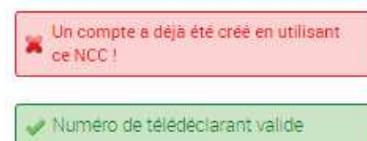
[Autorisation du mandataire social](#)

Comme demandé dans cet écran, vous devez impérativement saisir à la fois le NCC public, et le NTD privé pour lancer l'inscription aux services en ligne.

Démarrer votre demande d'adhésion

Confirmation d'entreprise éligible.

Si votre entreprise est éligible, alors une confirmation s'affiche en vert au niveau du champ, sinon un message d'erreur est restitué



Les entreprises qui peuvent accéder à l'adhésion voient s'afficher le détail de leur entreprise à la saisie du NCC et du NTD

Le bouton « Démarrer l'adhésion » apparaît alors.

LES DIFFERENTS CAS DE BLOCAGE D'ADHESION

Différents cas peuvent intervenir et vous bloquer dans votre demande d'adhésion :

- Votre entreprise possède déjà un compte e-impôts valide : rapprochez-vous de vos services financiers et fiscaux ou de la Direction Générale pour demander un accès à l'espace entreprise
- Votre entreprise a effectué une demande d'adhésion, cette demande est en cours : vous devez attendre la validation de la cellule e-impôts.
- Votre entreprise n'est pas éligible : elle ne fait pas partie des centres des impôts ouverts à la télédéclaration

En cas de doutes ou de problème pour accéder aux services et adhérer, veuillez contacter la [cellule e-impôts](#)

Saisie des données de L'administrateur

La première étape de l'adhésion consiste à saisir les données de l'administrateur :

- Nom
- Prénom
- Numéro de pièce d'identité
- Type de pièce d'identité
- Adresse email de l'administrateur
- Numéro de téléphone administrateur
- Fonction

L'administrateur est la même personne qui doit être désignée dans l'autorisation signée par le mandataire de l'entreprise.

VERIFICATION DE L'EMAIL DE L'ADMINISTRATEUR

La saisie d'une adresse email conforme est indispensable au bon fonctionnement de l'adhésion sur le portail e-impôts :

- Elle doit être correctement saisie, afin que l'envoi du mot de passe soit effectif ;
- Elle doit être fonctionnelle, et couramment utilisée par l'administrateur, afin que ce dernier puisse consulter les notifications envoyées par le portail et récupérer son mot de passe ;
- Choisir de préférence une adresse professionnelle utilisée dans le cadre des activités au sein de la société et non pas une adresse email personnelle (éviter les adresses, Gmail, Yahoo ou autres adresses avec risques de piratage élevés).

Téléchargement des pièces justificatives

Une fois les données de l'administrateur saisies, la seconde étape consiste à télécharger les pièces justificatives scannées, à savoir :

- La pièce d'identité de l'administrateur
- L'autorisation du mandataire signée

CONTROLES DES PIECES

La cellule e-impôts effectuera des contrôles sur votre demande d'adhésion. Ces contrôles consistent à :

- Vérifier la correspondance entre les données saisies pour l'administrateur, et les pièces jointes (pièce d'identité) ;
- Vérifier la correspondance entre l'administrateur et la personne désignée dans l'autorisation du mandataire ;
- Vérifier que le mandataire signataire (responsable légale) est bien connu pour la société.

Vous devez maintenant télécharger les pièces justificatives requises pour votre demande d'adhésion.

Formulaire 1 Justificatifs 2 Conditions d'adhésion 3 Confirmation

Recommandations pour le téléchargement des pièces jointes

Conseils généraux
Afin de poursuivre le processus d'adhésion au portail e-impôts, vous devez télécharger le copie de votre pièce d'identité numérisée ainsi qu'un document attestant de votre habilitation à activer le compte en ligne de votre entreprise.

Formats et taille des pièces jointes
Les pièces jointes qui accompagnent votre adhésion doivent respecter certaines règles. Les formats acceptés sont :
• Types de fichiers acceptés : pdf, jpg ou jpeg
• Taille de chaque fichier : 20Mo

Autorisation du mandataire social
Le fichier doit contenir la pièce d'identité numérisée recto et verso, ce document doit être de qualité suffisante afin que l'on puisse distinguer clairement l'ensemble des informations qui y figurent.

Autorisation du mandataire social
Vous devez fournir une autorisation signée par le mandataire social de l'entreprise et attestant de votre habilitation à agir pour le compte de ce contribuable. Merci d'utiliser le modèle proposé en téléchargement sur la page de démarrage de l'adhésion. Si vous effectuez vous-même le mandataire social, indiquez-le sur le document et signez vous-même.

Mettre à jour vos pièces jointes

Merci de bien vouloir utiliser le modèle de pièce jointe ci-dessous :
[?] Autorisation du mandataire social

Fichier à joindre: Pièce d'identité de l'administrateur

Sélection du fichier: [Choisissez un fichier] Aucun fichier choisi
Type de justificatif: Pièce d'identité de l'administrateur

Fichier à joindre: Autorisation du mandataire social

Sélection du fichier: [Choisissez un fichier] Aucun fichier choisi
Type de justificatif: Autorisation du mandataire social

Précédent Suivant

Validation des conditions d'utilisation et de la demande

La troisième étape consiste à valider les conditions d'utilisation de la plateforme e-impôts. Ces conditions sont téléchargeables et accessibles à tout moment dans la plateforme.

Elles décrivent les conditions d'utilisation de la plateforme pour l'entreprise.

A l'adhésion, vous devez impérativement valider les conditions d'utilisation de la plateforme pour finaliser votre adhésion.

Pour valider les conditions générales d'utilisation, cocher la case en bas de l'écran.

Pour confirmer la transmission de votre demande d'adhésion, merci d'accepter les conditions d'utilisation du service e-impôts en cochant la case en bas de l'écran.

1 Formulaire 2 Justificatifs 3 Conditions d'utilisation 4 Confirmation

CONDITIONS GENERALES

CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE E-IMPOTS
Conditions d'utilisation du 12 octobre 2016

1. DEFINITION DES TERMES ET CHAMP D'APPLICATION

a. Objet

Les présentes conditions d'utilisation ont pour objet de préciser les procédures en vigueur sur le portail e-impôts, service de téléprocédures mis à la disposition de la Direction Générale des Impôts. Les dispositions qui suivent complètent les dispositions du Code Général des Impôts et comportent des clauses spécifiques liées au mode de transmission des données par Internet. Les fonctions actuelles sont évolutives, et seront proposées au fur et à mesure de leur entrée en application, qui dépend du domaine technologique.

b. Accès au service e-impôts entreprises

Merci d'accepter les conditions d'utilisation du service e-impôts en cochant la case.

Annuler Etape précédente Valider l'activation Télécharger au format PDF

Confirmation de l'adhésion

L'adhésion de votre entreprise au site e-impots.gouv.ci se termine par un écran de confirmation vous informant de l'effectivité de la demande.

Votre demande doit alors être prise en charge par la cellule e-impôts pour contrôles et validation.

Vous avez maintenant terminé la procédure de demande d'adhésion.

1 Formulaire 2 Justificatifs 3 Conditions d'utilisation 4 Confirmation

La prise en charge de votre demande d'adhésion est en cours

Votre demande d'adhésion au service e-impôts a bien été enregistrée et transmise aux services de la Direction Générale des impôts. Un email vient de vous être envoyé avec le récapitulatif des informations transmises. Votre compte e-impôts sera activé définitivement par nos services sous 48 heures. Vous recevrez alors un nouvel email de confirmation contenant votre mot de passe de connexion. Vous pourrez alors accéder à votre espace personnel pour effectuer vos déclarations et paiements sans plus avoir à vous déplacer. La Direction Générale des impôts vous remercie pour votre confiance.

Confirmation de la transmission

Demande d'adhésion effectuée pour le compte de :
[Nom de l'entreprise]

NCC: [NCC]

Utilisateur: Nicolas Monceyron

[Retour à la page d'accueil](#)

Réception de l'email de validation de l'adhésion

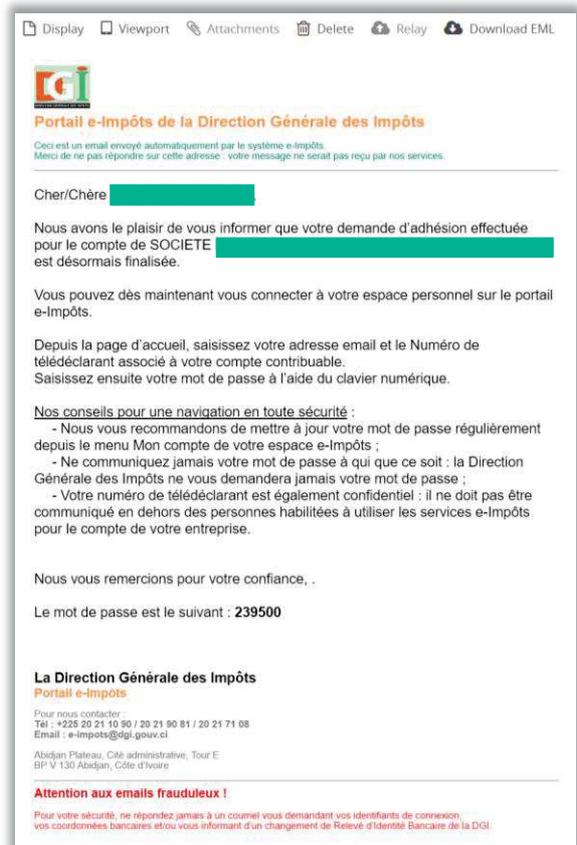
La cellule e-impôts analysera votre demande et effectuera les contrôles nécessaires avant confirmation de votre demande d'adhésion.

Une fois la demande contrôlée et validée par l'administration, vous recevrez un email de confirmation similaire à celui présenté ci-dessous.

L'email contient le mot de passe de l'utilisateur qui a été désigné comme administrateur.

Connexion

A réception de cet email, l'administrateur pourra se connecter en suivant la démarche présentée dans le paragraphe suivant.



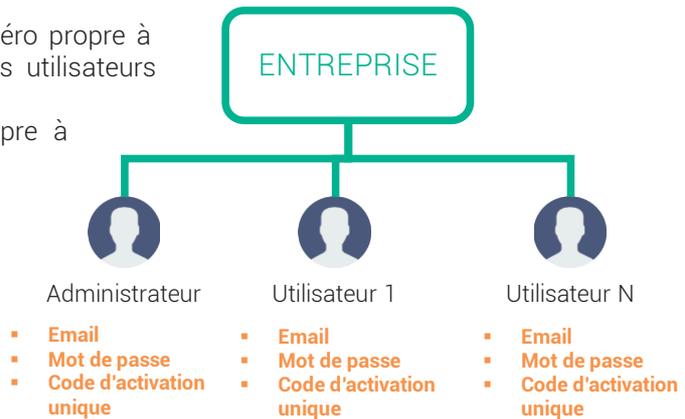
Connexion

Les concepts d'espace entreprise et d'utilisateurs

Espace Entreprise

Votre entreprise possède un espace unique pour la gestion de ses déclarations et de ses paiements. Le NTD (numéro de télédéclarant) est un numéro propre à votre espace entreprise et commun à tous les utilisateurs autorisés à se connecter à l'espace entreprise. Il en va de même pour le NCC qui est propre à l'entreprise

- Un NCC -
- Un NTD -
- Un Espace entreprise -



Utilisateurs

Votre entreprise peut autoriser plusieurs utilisateurs à se connecter à son espace e-impots.gouv.ci.

A l'adhésion, un administrateur est désigné. Il peut gérer les autres utilisateurs et leur attribuer des habilitations différentes en fonction de besoins et de l'organisation de l'entreprise.

Trois notions seront utilisées pour la connexion des utilisateurs de l'entreprise :

- Son email
- Son mot de passe fixe
- Un code de connexion à usage unique transmis par email à chaque demande de connexion

Mire de connexion

Pour se connecter l'utilisateur va devoir saisir trois données dans le pavé de connexion présent sur la page d'accueil du site :

1. **Email** : email de l'utilisateur renseigné à la création de l'utilisateur ou à l'adhésion au portail ;
2. **NTD** : numéro de télédéclarant propre à l'entreprise ;
3. **Code (ou Mot de passe)** : mot de passe numérique fixe de l'utilisateur qui lui a été transmis par email. Il doit être saisi en utilisant le pavé numérique d'authentification.

CONNEXION AU PORTAIL

Saisir vos identifiants pour accéder à votre espace.

Email

Numéro de télédéclarant

Cliquez dans la grille pour composer votre code.

2 1 6 5 8

9 4 7 0 3

ACCÉDER À MON COMPTE

Mot de passe oublié ?

Pavé d'authentification forte

Le pavé d'authentification forte, permet à la Direction Générale des impôts d'offrir plus de sécurité aux contribuables dans la saisie de leur mot de passe.

Ainsi, l'affichage aléatoire des chiffres du pavé, permet de limiter les risques de piratage et permet d'offrir une meilleure sécurité aux contribuables.



L'ordre des chiffres change à chaque chargement de la page

La saisie du code se fait en utilisant le pavé d'authentification

Code d'activation

Afin d'apporter plus de sécurité aux contribuables, la Direction Générale de Impôts a mis en place un système d'authentification à usage unique afin de sécuriser chaque connexion à l'aide de l'adresse email de chaque utilisateur



Affichage de la page « code d'activation unique »

Après avoir saisi vos identifiants de connexion sur la page d'accueil dans la Mire d'authentification, l'utilisateur est redirigé vers la page de saisie du code d'activation

Cliquez sur le bouton « cliquez ici pour générer un code » afin de recevoir le code par email

Une fois le code envoyé, le message « code envoyé » s'affiche sur la page

Cliquez ici pour générer un code

Code envoyé

Consultez votre boîte email.
Vous devez recevoir un email qui contient un code à 6 chiffres d'activation à usage unique.
Notez ce code pour la connexion



Saisissez le code d'activation reçu par email
Puis cliquez sur « se connecter » pour vous connecter.

Saisissez ici le code reçu par email

Se connecter

Contacts

Support et assistance

Le support technique et l'assistance utilisateur est assurée par la cellule e-impôts.

Adresse

Cellule e-impôts
BP V 103 Abidjan, Cité
administrative, tour E

Email

e-impots@dgi.gouv.ci

Téléphone

Téléphone : +225 20 21 10 90 / 20
21 90 81 / 20 21 71 08
Cellulaire : 42 252 525 / 07 637
637 / 07 347 347



Direction Générale des Impôts
République de Côte d'Ivoire



MBPE
MINISTÈRE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT